

■ **Permanence dentaire de Bel-Air SA**, à 1003 Lausanne, place Bel-Air 1, CH-550-1058588-7. Nouvelle société anonyme. Statuts: 26 juin 2009. But: la société a pour but l'exploitation d'une clinique dentaire et toutes activités en rapport avec les soins médico-dentaires et médicaux (pour but complet cf. statuts). Selon déclaration du conseil d'administration du 26 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Apport en nature/reprise de biens selon convention du 26 juin 2009 et inventaire au 31 décembre 2008: actifs pour CHF 565'199.95 et passifs pour CHF 268'755.90 de l'entreprise individuelle 'Permanence dentaire de Bel-Air, Jean-Yves Germanier', à Lausanne, soit un actif net de CHF 296'444.05; en contrepartie, il est remis 1'000 actions de CHF 100, le solde de CHF 196'444.05 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Germanier Jean Yves, de Conthey, à Prangins, avec signature individuelle. Registre journalier no 12491 du 27.07.2009 / CH-550.1.058.588-7 / 05172980